

Projet de territoire

6 avril 2012



Contribution de Jean RENARD

renard.jean@numericable.fr

Plaidoyer pour une démocratie renouvelée

La venue de Stéphane Hessel le 29 mars à Nantes afin de lancer localement le projet de Pacte civique ; le quatrième forum d'histoire citoyenne qui s'est tenu le samedi 31 mars à la maison des syndicats à l'initiative de l'association Nantes-histoire ; la multiplication des coordinations citoyennes intercommunales dans le département, la dernière évoquée par la presse locale le 1er avril à Saint-Herblain, Indre et Couëron, ou encore des conseils consultatifs de quartier, démontrent, s'il en était besoin, à la fois la mobilisation des citoyens autour de problèmes concrets de la vie dans la cité, mais aussi le grippage, pour ne pas dire plus, de notre démocratie représentative.

Le conseil de développement de la communauté urbaine, à son échelle, et en fonction de sa composition et de ses compétences reconnues, ne saurait se désintéresser de ces deux aspects apparemment contradictoires du fonctionnement de notre démocratie, et qui interrogent comme l'on dit. Il en est même au cœur puisqu'il se veut l'émanation officielle d'une démocratie participative.

Ce papier se veut l'occasion d'une mobilisation de notre conseil sur ce double problème.

Félicitons au passage nos élus de l'agglomération, qui, toutes tendances confondues, et en dépit de réticences de certains, ont su anticiper en mettant en place dès 1996 une conférence consultative d'agglomération (CCA) sous la présidence éclairée de Jean Joseph Régent. Ladite CCA ayant été transformée en conseil de développement lors de la loi Voynet.

Le danger de notre quasi institutionnalisation dans le paysage local serait de ronronner et de nous contenter de valider les choix des responsables élus. Ce n'est pas mon sentiment. Il nous faut conserver notre droit de regard et de critique, quitte à être taxé de « poil à gratter » par les autorités. Et à mon sens les sujets ne manquent pas !

La crise de la démocratie représentative est vérifiée par la montée de l'abstention. Pour bon nombre de nos concitoyens, et ils en ont des preuves, ou en tout cas en éprouvent le sentiment, les élus forment désormais un monde à part qui se reproduit sans s'ouvrir. Une sorte de caste dans laquelle il faut montrer patte blanche pour l'investir.

Cette crise tient à bien des raisons. Elles sont rappelées dans le projet du Pacte civique, et elles ont été évoquées lors du forum citoyen du 31 mars. J'en donne ici quelques unes qui seraient à compléter par les membres de notre conseil et à porter à connaissance.

- Le cumul des mandats qui conduit les élus à ne plus avoir du temps pour examiner au fond les problèmes et qui laissent à leurs cabinets le soin de les régler. Une telle attitude me fait souvenir pour comparaison, qu'aux temps de la dictature, pour gagner leur vie, des collègues de l'enseignement supérieur en Espagne devaient faire taxi la nuit ! Ils faisaient mal leurs deux métiers.
- La pérennité dans des mandats successifs conduisant à être élu de 25 à 75 ans et plus. Pour nombre d'élus, la retraite à 60 ans, on ne connaît pas, même lorsqu'on la défend pour les autres ! Instaurer la règle de pas plus de deux mandats successifs, comme pour la présidence de la République, serait un premier pas.
- Les deux précédentes remarques mènent à la professionnalisation des élus. Etre élu devient un métier à temps plein, ce qui justifie une retraite, des avantages divers et variés, par exemple en matière de prêts financiers, voire d'imposition. Pour certains, cela justifie même des emplois d'assistants pour les membres de leur famille. On attend en vain un statut irréprochable de l'élu. Mendès-France n'est plus et c'est bien dommage. Vivons dans l'espoir que le Pacte civique mettra bon ordre à ces dérives, somme toute bien humaines au demeurant.
- La pseudo compétence qui justifierait les réélections. En vérité, le bon élu est celui qui sait choisir entre plusieurs solutions. C'est plus le bon sens, le souci d'équité et de solidarité, que la compétence qui devraient être mis en avant. Sinon il nous faudrait des élus tous polytechniciens.
- La force et la vigueur des réseaux et des services rendus. On a bien vu qu'un grand nombre d'élus de petites communes ont refusé de parrainer des candidats jugés sulfureux, à tort ou à raison, pour les présidentielles, par crainte de retombées de la part de grands élus dispensateurs de crédits. Les notables d'hier ont été remplacés par les grands élus qui disposent de pouvoirs sur les petits, lesquels ne peuvent que s'incliner ou démissionner.

C'est tout ce système qu'il faudrait bousculer pour aboutir à une démocratie renouvelée.

Lors de la rencontre du forum citoyen, notre collègue Goulven Boudic, politologue, a soulevé un lièvre que je me permets de rapporter ici. Ce, à propos de la compétence invoquée, comme si certains détenaient la science infuse, pour justifier leur élection. Il a fait allusion à la pratique du tirage au sort parmi les citoyens volontaires, notamment pour les élections. Pourquoi pas en effet ? On pratique bien ce type de choix pour les jurys d'assises. Or chacun sait que les décisions de tels jurys sont d'une incomparable importance. Et on ne demande pas aux jurés une compétence particulière, si ce n'est de peser avec intelligence et équité leur décision.

Puisque la démocratie se cherche pour une plus juste répartition des pouvoirs, on pourrait envisager un système de quota par sexe, âge et profession, afin que les femmes, les jeunes et les classes populaires soient représentés au pro rata de leur présence dans la société. Ceci n'est pas une utopie, l'Islande a testé avec succès un tel choix, avec succès, face à la crise qui l'a frappée en 2008.

La crise de la démocratie représentative se dévoile également dans le choix des politiques d'aménagement des territoires. Le temps n'est plus de l'ardente obligation du Plan. La nouvelle politique conduit à une association du privé aux grands choix en terme d'équipements, de répartition des ressources, ou des grandes infrastructures. Cela aboutit à des choix de rentabilité à court terme et non plus à des orientations en fonction de l'intérêt des citoyens à long terme. On a laissé les grandes firmes, Bouygues, Vinci, Eiffage, la Lyonnaise des eaux, et bien d'autres, s'emparer des marchés publics pour leur plus grand profit. Cette facilité, introduite et soutenue par les « experts » qui conseillent nos hommes politiques, et qui sont pour l'essentiel issus des mêmes filières de formation, conduit à creuser les inégalités socio spatiales.

Il résulte de ces choix que les citoyens ont de plus en plus le sentiment de ne pas être écoutés, d'où le malaise ressenti par nombre d'entre eux.

Ainsi lors du forum des historiens, j'ai entendu un intervenant rappeler qu'en 2004, Monsieur Raffarin, à propos des manifestations de rue contre le projet qu'il portait pour modifier le système des retraites avait dit « la politique ne se fait pas dans la rue » et qu'à propos de la manifestation du samedi 24 mars relative au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, le maire de Nantes aurait tenu le même discours. Faut-il récuser les manifestations sociales qui se font dans la rue et dans lesquelles les citoyens entendent s'exprimer ?

PS : Une proposition pour terminer : le Conseil de développement devrait examiner attentivement les 32 engagements proposés par le pacte civique et donner collectivement son point de vue.